

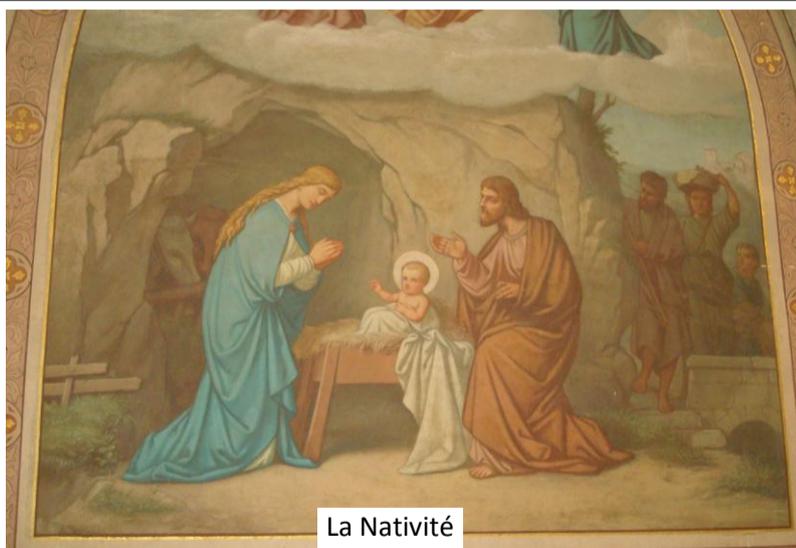
## Histoire de l'église Saint Julien de Neuilly-le-Réal



L'église Saint Julien de Neuilly-le-Réal occupe l'emplacement de l'ancienne église construite au XI<sup>ème</sup> siècle. Elle était devenue trop petite, quand en 1871, furent adjointes à Neuilly les paroisses de Souvigny le Thion, Mattefay et Longepié. Construite avec des matériaux peu solides (bois et terre), elle n'avait pas résisté au temps. De plus elle était orientée vers le nord et non pas vers l'est (positionnement rarissime au moyen âge).

Il a donc été décidé d'en construire une autre, à la même place, au centre du village. Une souscription est lancée entre 1866 et 1878 par l'abbé DUMAS. L'architecture a été confiée à l'abbé Joseph PUGNET, originaire du diocèse de Marseille. Les travaux ont été suivis par un conseil constitué de 5 membres (conseillers de fabrique et conseillers municipaux). L'architecte a choisi comme matériaux les briques polychromes traditionnelles de la région. Ces briques furent fabriquées à partir de la terre extraite sur place, près de l'étang des Mimorins. L'église fut construite en 2 temps : la première partie fut achevée en 1870 (le chœur et le transept) et la deuxième en 1878 (la nef, sur l'emplacement de l'ancienne église).

L'ensemble des vitraux viennent de deux ateliers : l'immense majorité provient de chez LOBIN, atelier Tourangeau, fondé au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les autres sont originaires de Moulins, signés BRUNEL, fondateur de l'atelier Bourbonnais en 1867.



La Nativité

Les peintures furent exécutées de 1890 à 1898 par l'abbé TACONNET (domicilié dans l'Ain) à la demande de l'abbé JARRY. Les thèmes choisis par l'artiste illustrent soit des scènes évangéliques dans le chœur, soit la vie des saints, dans la nef.

L'édifice renferme également le tableau Saint Sébastien Saint Roch peint au début du XVI<sup>ème</sup> siècle.

